

et signale que nous exportons plus d'œufs que nous n'en importons. Un article publié le 16 janvier 1975 dans la *Gazette de Montréal* dit ce qui suit:

Un porte-parole du ministère de l'Agriculture a déclaré hier que le Canada avait importé l'année dernière environ 72 millions d'œufs des États-Unis et qu'il en avait exporté 156 millions, la plupart vers les États-Unis.

Cette situation, qui semble assez étrange et qui devrait changer cette année à cause d'une baisse de la production américaine, provient surtout de l'écart de prix entre les deux pays.

Monsieur l'Orateur, c'est l'une des choses qui, vraiment, déroutent les Canadiens. Le ministre peut bien dire que nous exportons plus d'œufs que nous en importons. Nous en avons importé 52 millions et exporté 156 millions. Les œufs que nous avons importés étaient des œufs de table, destinés, en grande partie, au Québec et à l'Ontario. Mais ceux que nous avons exportés étaient des œufs de transformation, qui se sont vendus à environ le tiers du prix des œufs de table. Nous importons donc des œufs de consommation, et exportons des œufs de transformation. Je serais vivement intéressé, comme bien d'autres, à savoir comment l'on s'est débarrassé du grand nombre d'œufs que l'on accumulait en janvier, au point de pouvoir déclarer, à la fin du mois, à la réunion de Moncton, qu'il n'y avait vraiment pas d'excédent et qu'on allait commencer à réduire le quota. Mais on n'a pas dit, à la même occasion, qu'on contingentait l'importation.

J'estime, à l'instar du député de Saint-Jean-Est, qu'une limite de temps imposée à un comité de ce genre ne pouvait que lui nuire. Le comité a, selon moi, accompli un excellent travail. Il a reçu une vingtaine de dossiers et des centaines de mémoires et tenu 24 réunions publiques, au cours desquelles il a étudié à fond, non seulement le problème des œufs, mais aussi celui de la commercialisation en général dans un système fédéral. Il a présenté un certain nombre de recommandations et je crois que nous avons le droit de savoir ce qu'elles sont devenues.

● (1610)

On a formulé une autre critique, injuste, à mon avis, envers le ministre de l'Agriculture (M. Whelan). Je serais fortement opposé à l'idée d'un office national de commercialisation sur lequel le ministre exercerait le genre de contrôle dont ont parlé certains députés. Un office doit pouvoir fonctionner de lui-même, peu importe le ministre, la situation ou l'urgence. L'Office n'a pas encore dû faire face à des urgences imprévues.

Quand il a été créé, l'OCCO avait en main un excédent important d'œufs provenant des offices de commercialisation provinciaux, surtout de l'Ontario, du Manitoba et de la Colombie-Britannique, et cet excédent n'a jamais été dûment inventorié. Nous ne savions pas où il était ou dans quel genre d'entrepôt il se trouvait. Bien qu'il n'ait pas été en mesure de reprendre cet excédent, l'OCCO l'a pourtant fait et a fini par le détruire. Nous nous retrouvons maintenant dans une situation où nous ne faisons que répondre à nos besoins. L'un des premiers problèmes qui s'est posé pour l'OCCO fut de ne pas compter de membres désireux d'établir un office national; il se composait plutôt de personnes désireuses de se faire détacher par leur propre service provincial à un office national, à l'avantage des offices provinciaux. Par conséquent, personne ne s'occupait de la situation générale dans le but d'établir un contingentement national raisonnable. Les membres de l'Office n'avaient pas ni temps ni les connaissances nécessaires pour se lancer dans un programme d'expansion des ventes internationales.

Commercialisation des œufs

A mon avis, un office national composé de fonctionnaires provinciaux avait très peu de chance de réussir. Une des recommandations du comité visait à ajouter trois membres à l'Office afin, éventuellement, que l'un d'eux assume la présidence. Le comité estimait que des personnes bien orientées étudieraient la situation d'ensemble. Le comité estime que le gouvernement doit se pencher immédiatement sur la question des importations et des exportations d'œufs. Il vaudrait sûrement mieux ne pas exporter d'œufs plutôt que d'en acheter aux États-Unis. Les œufs américains que nous laissons entrer sans marque peuvent être présentés dans des boîtes portant le nom de sociétés canadiennes, sans aucune indication de provenance étrangère. L'Ontario reçoit une grande quantité d'œufs venant directement des États-Unis; à ma connaissance, le gouvernement n'a rien fait pour qu'ils soient étiquetés à cet effet, comme le GATT l'y autorise au titre de la commercialisation méthodique.

Le comité a fait de nombreuses suggestions en ce qui concerne la comptabilité de l'OCCO. L'office s'en est remis presque entièrement aux offices provinciaux pour la détermination du lieu et de la quantité des excédents. Il est arrivé que les excédents soient comptés deux fois, mais aussi que certains lieux d'entreposage soient omis. Selon les vérificateurs comptables, il a été impossible de contrôler les livres de l'OCCO, pas plus d'ailleurs que ceux de la plupart des offices provinciaux. Ces vérificateurs ont recommandé—ce que le comité a approuvé—que les offices provinciaux consultent l'office national pour l'adoption d'un système comptable. Selon eux, les offices provinciaux doivent tenir une comptabilité uniforme, pour que la vérification de leurs livres soit acceptable aux vérificateurs fédéraux. J'aimerais que, du côté gouvernemental, quelqu'un me dise si cela a été fait. Dans la négative, j'aimerais savoir pourquoi.

Il a également été proposé qu'on assiste l'OCCO dans la mise au point d'une formule consistant à donner les excédents d'œufs aux Canadiens nécessiteux. L'Office a, paraît-il, envisagé la chose sans trouver un moyen de le faire avantageusement, et a donc pour l'instant écarté cette idée. Le comité a également recommandé que le stockage soit d'une durée limitée et en rapport avec les besoins de la population canadienne. Le comité a en outre admis la possibilité que certains œufs entreposés soient estampillés et écoulés à prix réduit. On a laissé entendre que les œufs restent parfois trop longtemps en stock parce que l'Office est en négociation avec l'industrie de transformation. Le rapport disait clairement que si les œufs ne pouvaient pas être vendus à un prix raisonnable, l'Office pourrait ordonner de les casser, d'en faire de la poudre d'œuf et de distribuer celle-ci dans le cadre de notre programme d'aide alimentaire aux pays en voie de développement. Le gouvernement fédéral devait payer pour cette transformation. Cela valait mieux que de conserver les œufs en entrepôt quand il semblait peu probable qu'ils puissent jamais être vendus comme œufs frais.

● (1620)

Le comité a appris qu'au bout de huit mois d'entreposage, le ministère de l'Agriculture pouvait toujours certifier que les œufs étaient propres à la consommation humaine. Évidemment, si les œufs doivent être cassés de toute façon, il est inutile de les conserver pendant de longues périodes. Pourquoi alors ne pas les casser tout de suite? Tel était, je pense, le point de vue du comité. Un bon nombre des œufs que nous consommons aujourd'hui ont été entreposés, non pas par l'Office de commercialisation des œufs, mais par les chaînes de supermarchés. Celles-ci